

Chers clients,

Dans le cadre des dernières dispositions gouvernementales en matière de pass sanitaire, et afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions et vous éviter l'attente à l'accueil, nous vous remercions de bien vouloir compléter les renseignements dans le tableau ci-dessous.

Vous pouvez nous l'adresser avant votre séjour ou le présenter à votre arrivée au camping.

Liste des **personnes majeures** (18 ans et plus) participant au séjour du __/__/____ au __/__/____

Je, soussigné(e), _____, atteste que les personnes majeures mentionnées ci-dessous participent au séjour du __/__/____ au __/__/____ au camping _____.

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Pass sanitaires vérifiés par _____ (nom et prénom de la personne du camping)

Le _____



INFORMATION PASS SANITAIRE COVID

Afin de vous permettre de profiter en toute liberté de votre séjour, et suite aux récentes annonces gouvernementales, vous devrez présenter une seule fois, à votre arrivée, votre pass sanitaire (personnes de 18 ans et plus uniquement).

Il peut se présenter sous format numérique ou papier.

Ce pass valide vous permettra de profiter de l'ensemble des activités et lieux de détente et de loisir de notre établissement pendant toute la durée de vos vacances.

Le pass sanitaire se présente sous forme numérique ou papier ; il s'agit d'une preuve soit :

- de schéma vaccinal complet :
 - 1 semaine après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca)
- de test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h
- ou de test RT-PCR positif attestant du rétablissement du Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

- A noter le pass sanitaire ne sera pas demandé pour les personnes de - 18 ans jusqu'au 30 Aout.

Merci de votre compréhension.

Toute l'équipe du Camping Le Domaine de Pont-Mahé